

**Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC MONTEVRAIN 53 AV DE LA SOC DES NATIONS 77144 MONTEVRAIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

M MILOSEVIC Sacha, représentant de la société SASU 2P 'PLUS ENTREPRISE S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ M MILOSEVIC 30 RUE DU MOULIN A VENT 77700 MAGNY LE HONGRE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M MILOSEVIC Sacha
Nombre d'actions : 100
Somme versée : 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30087 33809 00021553202 32

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 novembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141

Yohan LABOURG
Chargé D'Affaires Professionnels
yohan.labourg@cic.fr

CIC Est
MONTEVRAIN
53 Ave de la Société des Nations
77144 MONTEVRAIN